



Compte rendu sommaire de la réunion du conseil communal du 11 juin 2018

Présents : SAUBER François, FEIDT Michel, VAN ACKER Danielle, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, ELVINGER Joëlle, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, THILL Jessie

1. Concessions au cimetière

Le conseil accorde à l'unanimité des concessions au cimetière aux personnes suivantes :

- Madame Anneliese Niederprüm-Baustert de Helmsange
- Madame Renate Auguste Gerhards-Kremer de Bereldange

2. Comité de jumelage

À l'unanimité, le conseil nomme Madame Carmen Flammang-Malini comme membre du comité de jumelage en tant que représentante de l'association « Hobbykënschtler Lëtzebuerg a.s.b.l. ».

3. Déclarations de recette

À l'unanimité, le conseil approuve plusieurs déclarations de recettes relatives à l'exercice 2017.

4. Recettes restant à recouvrer, exercice 2017

Le conseil vote à l'unanimité l'état des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2017, qui se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des restants à recouvrer	50 209,93 €	81 447,15 €
Total des décharges accordées	8 196,96 €	81 447,15 €
Total des restants à poursuivre	42 012,97 €	0 €

5. Emprunt

À l'unanimité, le conseil approuve un emprunt de 4 100 000 € à contracter pour une durée de 20 ans.

6. Subside

- À l'unanimité, le conseil accorde rétroactivement au Badminton Residence un subside pour l'année 2017 d'un montant de 2 259,40 €, ainsi qu'un subside pour formation de jeunes d'un montant de 614,90 €.
- À l'unanimité, le conseil décide d'accorder dorénavant des subsides aux sportifs méritants et fixe les règles et les montants y relatifs.

7. Contrat et crédit supplémentaire

- À l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 110 000 € à inscrire au budget de l'exercice 2018 pour couvrir les frais découlant de la convention avec le Centre d'Initiative et de Gestion Locale Walferdange a.s.b.l. (CIGL).
- Ensuite, le conseil approuve à l'unanimité un avenant à la convention réglant les relations entre l'administration communale de Walferdange et le Centre d'Initiative et de Gestion Local Walferdange a.s.b.l. pour 2018.

8. Plan d'aménagement particulier : Convention

À l'unanimité, le conseil approuve la convention conclue avec Madame Sonja Antony en vue de la réalisation du plan

Kurzbericht über die Gemeinderats-sitzung vom 11. Juni 2018

Anwesend: SAUBER François, FEIDT Michel, VAN ACKER Danielle, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, ELVINGER Joëlle, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, THILL Jessie

1. Grabkonzessionen

Der Rat genehmigt einstimmig Grabkonzessionen für folgende Personen:

- Frau Anneliese Niederprüm-Baustert aus Helmsingen
- Frau Renate Auguste Gerhards-Kremer aus Bereldingen

2. Partnerschaftskomitee

Einstimmig ernannt der Rat Frau Carmen Flammang-Malini zum Mitglied des Partnerschaftskomitees als Vertreter des Vereins „Hobbykënschtler Lëtzebuerg a.s.b.l.“.

3. Einnahmeerklärungen

Einstimmig genehmigt der Rat mehrere Einnahmeerklärungen für das Haushaltsjahr 2017.

4. Restantenetat, Haushaltsjahr 2017

Der Rat genehmigt einstimmig den Restantenetat des Haushaltsjahres 2017, der sich auf die nachstehenden Beträge beläuft:

	Ordentl. Haushalt	Außerordentl. Haushalt
Ausstehende Restanten gesamt	50.209,93 €	81.447,15 €
Gewährte Entlastungen gesamt	8.196,96 €	81.447,15 €
Einzutreibende Restanten gesamt	42.012,97 €	0 €

5. Anleihe

Der Rat genehmigt einstimmig einen für die Dauer von 20 Jahren zu tätigen Kredit über 4.100.000 €.

6. Subsidien

- Der Rat beschließt einstimmig, dem Badminton Residence nachträglich ein Subsid von 2.259,40 € für das Jahr 2017 zu gewähren, sowie ein Subsid für Jugendarbeit von 614,90 €.
- Einstimmig beschließt der Rat, den erfolgreichen Sportlern der Gemeinde Subsidien zu gewähren, und legt die diesbezüglichen Regeln und Beträge fest.

7. Vertrag und diesbezüglicher Zusatzkredit

- Einstimmig genehmigt der Rat einen Zusatzkredit über 110.000 € für das Haushaltsjahr 2018, um die durch den Vertrag mit dem „Centre d'Initiative et de Gestion Locale Walferdange a.s.b.l.“ (CIGL) entstehenden Unkosten bezahlen zu können.
- Anschließend genehmigt der Rat einen Zusatz zu der Konvention, welche die Zusammenarbeit zwischen der Gemeindeverwaltung Walferdingen und dem „Centre d'Initiative et de Gestion Local Walferdange a.s.b.l.“ für das Jahr 2018 regelt.

8. Teilbebauungsplan: Vertrag

Einstimmig genehmigt der Rat die mit Frau Sonja Antony abgeschlossene Konvention im Hinblick auf die Ausführung des



d'aménagement particulier « Hannert de Gäärt » portant sur des fonds sis à Helmsange, 58, rue des Champs, et visant la construction de deux maisons unifamiliales.

9. Règlement de circulation

À l'unanimité, le conseil confirme un règlement temporaire d'urgence édicté par le collège échevinal à l'occasion des travaux pour le réaménagement des réseaux dans la route de Luxembourg (RN 7) et dans la cité Grand-Duc Jean à Bereldange.

10. Taux d'impôt pour l'an 2019

a) Les taux de l'impôt foncier pour l'année 2019 sont, à l'unanimité, fixés comme suit (mêmes taux que pour 2018) :

A	propriétés agricoles	400 %
B1	constructions industrielles et commerciales	600 %
B2	constructions à usage mixte	400 %
B3	constructions à autres usages	200 %
B4	maisons unifamiliales, maisons de rapport	200 %
B5	immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	400 %
B6	terrains à bâtir à des fins d'habitation	400 %

b) Le taux de l'impôt commercial est fixé à l'unanimité à 260 % (même taux que précédemment).

11. Création d'un poste

À l'unanimité, le conseil décide de créer un poste de salarié à tâche intellectuelle et fixe les qualifications requises et la carrière y relative.

12. Organisation scolaire 2018/2019

a) À l'unanimité, le conseil approuve l'organisation scolaire 2018/2019 pour l'école fondamentale de Walferdange, qui prévoit les classes suivantes :

Bâtiment Scolaire	Nombre de classes			Total classes
	Cycle 1 (précoce)	Cycle 1 (préscolaire)	Cycles 2-4 (primaire)	
Bereldange	0	3	6	9
Helmsange	3	4	10	17
Walferdange	0	2	10	12
Total	3	9	26	38

b) À l'unanimité, le conseil approuve le plan d'encadrement périscolaire PEP concernant l'encadrement des enfants en dehors des heures de classe pour l'année scolaire 2018/2019.

c) À l'unanimité, le conseil approuve le plan de développement scolaire PDS pour les années 2018-2021.

13. Informations sur les chantiers

- Chantier pour la suppression du PN17 :

La phase 1 des travaux dans la rue de la Gare entre le Rond-Point des Roses et l'intersection avec la rue de Dommeldange a pris du retard supplémentaire. Entre autres, une conduite de gaz à haute pression qui se trouve à cet endroit rend les travaux difficiles.

Le mur de l'EduPôle sera reconstruit maintenant, et le mur du cimetière sera reconstruit au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Teilbebauungsplanes (PAP) „Hannert de Gäärt“ über Grundstücke in Helmsingen, 58, Rue des Champs, der den Bau von zwei Einfamilienhäusern vorsieht.

9. Verkehrsreglement

Einstimmig genehmigt der Rat ein vom Schöffenkollegium erlassenes zeitlich begrenztes Verkehrsreglement anlässlich der Kanalarbeiten in der Route de Luxembourg (RN 7) und in der Cité Grand-Duc Jean in Bereldingen.

10. Steuerhebesätze für 2019

a) Die Steuerhebesätze der Grundsteuer für das Jahr 2019 werden einstimmig wie folgt festgelegt (gleiche Hebesätze wie für 2018):

A	Ackerland	400 %
B1	Gebäude für Industrie und Handel	600 %
B2	gemischte Gebäude	400 %
B3	andere Gebäude	200 %
B4	Wohnhäuser	200 %
B5	unbebaute Grundstücke, außer Bauplätze für Wohnhäuser	400 %
B6	Bauplätze für Wohnhäuser	400 %

b) Der Steuerhebesatz für die Gewerbesteuer wird einstimmig auf 260 % festgelegt (wie bisher).

11. Schaffung eines Postens

Einstimmig beschließt der Rat einen Angestelltenposten zu schaffen und legt die benötigte Qualifikation für diesen Posten sowie die Gehaltsentwicklung fest.

12. Schulorganisation 2018/2019

a) Einstimmig genehmigt der Rat die Schulorganisation 2018/2019 für die Grundschule von Walferdingen, welche folgende Klassen vorsieht:

Schulgebäude	Anzahl der Klassen			Gesamt Klassen
	Zyklus 1 (précoce)	Zyklus 1 (préscolaire)	Zyklen 2-4 (primaire)	
Bereldingen	0	3	6	9
Helmsingen	3	4	10	17
Walferdingen	0	2	10	12
Gesamt	3	9	26	38

b) Einstimmig genehmigt der Rat den Plan der außerschulischen Betreuung PEP über die Betreuung der Kinder außerhalb der Schulzeiten für das Schuljahr 2018/2019.

c) Einstimmig genehmigt der Rat den Schulentwicklungsplan PDS für die Jahre 2018-2021.

13. Informationen über die Baustellen

- Bau einer Unterführung am Bahnübergang PN17:

Die Phase 1 der Arbeiten in der Rue de la Gare zwischen dem Rond-Point des Roses und der Kreuzung mit der Rue de Dommeldange hat sich zusätzlich verzögert. Unter anderem erschwert eine Hochdruckgasleitung an diesem Standort die Arbeiten.

Die Mauer des EduPôle wird jetzt wiederaufgebaut und die Friedhofsmauer wird im Laufe der Arbeiten nach und nach erneuert.



Il est envisagé d'informer la population de la suite du chantier.

- Tranche 1 des travaux de réaménagement des réseaux sur le chantier route de Luxembourg (RN7) à Bereldange entre le Pont de l'Alzette et la rue Am Becheler :

Le chantier avance bien pour l'instant. Pour pouvoir mettre en place des réseaux dans l'entrée de la rue de Steinsel, l'intersection de la route de Luxembourg avec la rue de Steinsel sera gérée avec des feux rouges pour une durée de 2 semaines environ. La rue de Steinsel devra être barrée pendant une journée pour la construction d'un déversoir au milieu de la rue.

Les travaux vont continuer après le congé collectif de l'été.

- Travaux de génie civil pour le PAP Balzac dans la cité Grand-Duc Jean à Bereldange :

Les travaux avancent bien et la cité Grand-Duc Jean pourra être rouverte à la circulation dans les délais prévus.

- Construction à Helmsange d'une Maison Relais et d'un hall sportif et extension du bâtiment scolaire :

La Maison Relais pourra fonctionner à partir de la rentrée scolaire 2018/2019.

13A. Walfer Buet – compte rendu des réunions du conseil communal

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux des partis LSAP Walfer et DP Walfer.

Questions des conseillers communaux des partis LSAP Walfer et DP Walfer relatives au compte rendu des réunions du conseil communal dans le Walfer Buet : copie en annexe.

Le bourgmestre souligne que les réponses aux questions posées sont résumées avec une neutralité politique dans le bulletin communal et que le Walfer Buet n'est nullement utilisé comme communication politique destiné à avantager les partis politiques de la majorité. Une discussion animée entre différents représentants des partis politiques s'en suit.

13B. Parking – Club Haus Am Becheler et résidence senior Am Becheler

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux des partis LSAP Walfer et DP Walfer.

Remarque : le rapport complet comprenant les questions et réponses y relatives peut être consulté sur le site Internet de la commune www.walfer.lu/vie-politique/rapports-du-conseil-communal/

Es ist geplant, die Bevölkerung über den Verlauf der Arbeiten zu informieren.

- Teil 1 der Infrastrukturarbeiten in der Route de Luxembourg (RN7) in Bereldingen zwischen der Brücke über die Alzette und der Rue Am Becheler:

Die Bauarbeiten schreiten im Moment gut voran. Um Leitungen im Eingang der Rue de Steinsel zu verlegen, muss die Kreuzung der Route de Luxembourg mit der Rue de Steinsel ungefähr 2 Wochen lang mit Ampeln geregelt werden. Die Rue de Steinsel muss außerdem einen Tag lang für den Bau eines Überlaufbeckens in der Mitte der Straße komplett gesperrt werden.

Die Arbeiten werden nach dem Kollektivurlaub fortgesetzt.

- Bauarbeiten für den PAP Balzac in der Cité Grand-Duc Jean in Bereldingen:

Die Arbeiten schreiten gut voran und die Cité Grand-Duc Jean kann an dem vorgesehenen Termin wieder für den Verkehr geöffnet werden.

- Bau einer Maison Relais und einer Sporthalle und Erweiterung des bestehenden Schulgebäudes in Helmsingen:

Die Maison Relais kann ab dem Schulanfang 2018/2019 in Betrieb genommen werden.

13A. Walfer Buet – Berichte über die Gemeinderatssitzungen

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion LSAP Walfer und DP Walfer.

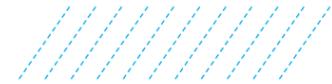
Fragen der Räte der Fraktionen LSAP Walfer und DP Walfer zu den Sitzungsprotokollen des Gemeinderates im Walfer Buet: Kopie im Anhang.

Der Bürgermeister betont, dass die Antworten auf die gestellten Fragen mit der politischen Neutralität im Informationsblatt der Gemeinde zusammengefasst sind und dass der Walfer Buet in keiner Weise als politische Kommunikation genutzt wird, die den politischen Parteien der Mehrheit zugutekommen soll. Es folgt eine lebhaft Diskussion zwischen verschiedenen Vertretern der politischen Parteien.

13B. Parkplätze – Club Haus Am Becheler und Seniorenresidenz Am Becheler

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion LSAP Walfer und DP Walfer.

Bemerkung: Der vollständige Bericht mit den Fragen und diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite www.walfer.lu/vie-politique/rapports-du-conseil-communal/ konsultiert werden.



Questions des conseillers communaux des partis LSAP Walfer et DP Walfer relatives au Parking – Clubhaus am Becheler et résidence senior am Becheler : copie en annexe.

Le bourgmestre insiste sur le fait qu'il est faux de prétendre que des contrôles systématiques sont faits durant les activités se tenant au Haus am Becheler. En ce qui concerne les bornes de rechargement « Chargy » il ne s'agit pas d'emplacements perdus mais d'emplacements réservés à des voitures électriques.

Le bourgmestre informe que le problème principal est que certains automobilistes stationnent à des endroits réservés aux services de secours, ce qui est interdit et poserait de sérieux problèmes en cas d'intervention des services de secours.

En ce qui concerne le projet d'extension de la rampe du premier étage du parking du Haus am Becheler, le bourgmestre informe qu'il n'existe aucun projet concret à ce sujet datant de début 2017. Il propose cependant d'initier un projet à ce sujet ce qui permettrait d'une part un accès de la rampe de sortie plus facile pour les automobilistes et d'autre part de récupérer deux emplacements de parking.

Fragen der Räte der Fraktionen LSAP Walfer und DP Walfer zu dem Parken beim Clubhaus am Becheler und der Seniorenresidenz am Becheler: Kopie im Anhang.

Der Bürgermeister betont es sei falsch zu behaupten, dass systematische Kontrollen während der Aktivitäten im Haus am Becheler durchgeführt worden seien. Bei den Ladestationen „Chargy“ handelt es sich nicht um verlorene Parkplätze, sondern um Plätze für Elektroautos.

Der Bürgermeister erklärt das Hauptproblem bestehe darin, dass einige Autofahrer an für Notdienste reservierten Plätzen parken, was verboten ist und im Falle eines Einsatzes der Rettungsdienste ernsthafte Probleme aufwerfen würde.

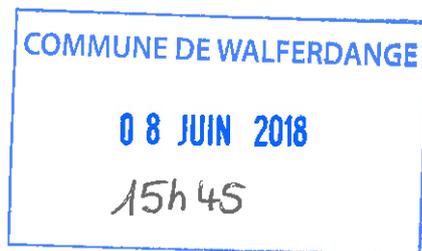
Im Hinblick auf das Projekt zur Erweiterung der Rampe im Obergeschoss des Parkhauses des Haus am Becheler informiert der Bürgermeister, dass es kein konkretes Projekt zu diesem Thema von Anfang 2017 gibt. Er schlägt jedoch vor, ein diesbezügliches Projekt ausarbeiten zu lassen, das einerseits Autofahrern ermöglichen würde, leichter über die Rampe hinunterfahren zu können und andererseits zwei Parkplätze zurückzugewinnen.



14. Séance non publique

14. Geheimsitzung

DP Sektioun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange



LSAP Walfer
28, op den Aessen
L-7274 Walferdange

Walferdange, le 8 juin 2018

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal (le 11 juin 2018) le point suivant pour prise de position et discussion :

« Walfer Buet – compte rendu des réunions du conseil communal »

Dans le cadre des discussions de l'accord de coalition entre CSV et Gréng lors de la séance du conseil communal du 15 décembre 2017, le Bourgmestre a affirmé qu'un groupe de travail serait mis en place afin de trouver un compromis entre les différents partis politiques en ce qui concerne la publication du compte rendu des réunions du conseil communal au Walfer Buet.

Un compte rendu sommaire de la réunion du conseil communal du 1^{er} mars 2018 a été publié dans le Walfer Buet du mois de mai 2018.

Les soussignés se montrent choqués par la façon dont les questions posées par les conseillers communaux du DP et LSAP ont été présentées dans une publication officielle au Buet alors que les faits tels que présentés par le collège échevinal dans le Buet ne correspondent nullement à la réalité des faits et à l'esprit des questions respectives que les conseillers ont posées au collège des bourgmestre et échevins pendant la séance du conseil communal.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Quand est-ce que le collège échevinal compte mettre en place ce groupe de travail concernant les compte rendus des réunions du conseil communal publiés au Buet ?

Les conseillers DP et LSAP souhaitent demander au collège des bourgmestre et échevins de publier dorénavant un résumé POLITIQUEMENT NEUTRE des séances du conseil communal au Buet.

Au cas où le collège des bourgmestre et échevins souhaite publier davantage d'informations au Buet, il leur est au moins demandé d'assurer la neutralité politique de ces informations et de ne pas utiliser le Walfer Buet comme moyen de communication politique destiné à avantager les partis politiques de la majorité.

En cas de publication d'un soi-disant « résumé » des questions, discussions et points supplémentaires à l'ordre du jour, les conseillers communaux du DP et du LSAP demandent un droit de regard et de relecture de ces textes (politiquement neutres) avant leur publication.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos nos salutations distinguées.

Pour le DP



Joëlle Elvinger
conseillère communale

Pour le LSAP Walfer



Alain Weins
conseiller communal

Annexe 13B

DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange



LSAP Walfer
28, op den Aessen
L-7274 Walferdange

Walferdange, le 8 juin 2018

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal (le 11 juin 2018) le point suivant pour prise de position et discussion :

« Parking – Clubhaus am Becheler et résidence senior am Becheler »

Depuis le début d'année 2018, deux emplacements de parking devant le Haus am Becheler sont exclusivement réservés aux véhicules électriques suite à l'installation de deux bornes « Chargy ». En plus, il paraît que les agents municipaux font systématiquement des contrôles depuis peu pendant les activités se tenant au Haus am Becheler et que tout stationnement en dehors des emplacements de parking expressément signalés comme tels n'est plus toléré. Dès lors, un certain nombre d'emplacements de parking ne sont plus à la disposition des visiteurs du Haus am Becheler et des participants aux activités du Club Senior et de l'asbl « Walfer Senioren ».

Cependant, un nombre important de personnes âgées, souvent pas très mobiles, rejoignent le « Haus am Becheler » en voiture personnelle.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Est-ce que des emplacements de parking supplémentaires seront créés pour les visiteurs du Haus am Becheler pour compenser les emplacements supprimés ?

Quel est l'état d'avancement du projet d'extension de la rampe de sortie du 1^{er} étage du parking Becheler qui a été entamé début 2017 ?

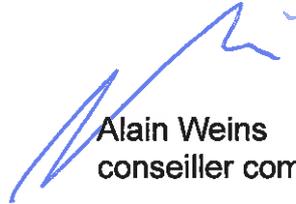
Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos nos salutations distinguées.

Pour le DP



Joëlle Elvinger
conseillère communale

Pour le LSAP Walfer



Alain Weins
conseiller communal